COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 20- 26 Fév. 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

- **31ème conseil des Ministres de la Commission de l'océan Indien.....4**
- **INDIANOCÉANIE - CONSEIL DES MINISTRES À L'ÎLE SŒUR : La Réunion prend la présidence de la COI**
- **COI : Tête-à-tête entre Béatrice Atallah et André Vallini**
- **Entretien entre le ministre des Affaires étrangères mauricien, Etienne Sinatambou et le président de région**
- **Le Ministre Joel Morgan à La Réunion pour le 31e Conseil de la COI**
- **Le Conseil des ministres de la COI organisé à La Réunion**
- **La France prend la présidence de la Commission océan Indien**
- **31E CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN**
- **COI : Madagascar défend les axes prioritaire**
- **Le Président de Région reçoit le Ministre des affaires étrangères de La République de Maurice**

- **Deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime.....19**
- **« Madagascar pivot de la sécurité alimentaire régionale »**
- **Sécurité maritime : le CRFIM à Madagascar**
- **La COI et le gouvernement de Madagascar signent deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime**
- **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : Madagascar accueillera une unité de coordination**
- **Deux accords de siège avec la COI**
- **La COI et le Gouvernement Malgache signent un accord Pour la Sécurité alimentaire**

- **Election Présidentielle Comores.....36**
- **Election présidentielle aux Comores: Irfan Rahman dirige une mission d'observation**
- **Election présidentielle aux Comores : Trois députés malgaches en tant qu'observateurs**
- **Pêche.....39**
- **Prem Koonjoo confirme un projet de loi pour interdire la pêche dans le lagon**
- **Biodiversité.....40**
- **Rodrigues: Préservation de l'environnement**

31ème conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien à Saint Denis

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

Indianocéanie - Conseil des Ministres à l'île sœur : la réunion prend la présidence de la COI

25 FEBRUARY, 2016



Le 31e anniversaire de la Commission de l'océan Indien se tient cette semaine à La Réunion. Cette rencontre devrait permettre de confirmer la nomination du Comorien Hamada Madi Boléro comme successeur de Jean-Claude de l'Estrac aux fonctions de secrétaire général de la COI. Maurice était représentée par le ministre des Affaires étrangères Étienne Sinatambou, qui a profité de son passage à l'île sœur pour rencontrer le sénateur, président de région, Didier Robert. L'entretien entre Étienne Sinatambou et Didier Robert a permis d'aborder les relations entre les pays de la zone et d'échanger sur des dossiers en cours avec Maurice. Des sujets qui représentent un enjeu pour La Réunion, notamment sur les questions d'énergies renouvelables, de développement économique de la zone océan Indien et du tourisme avec les activités touristiques des Îles Vanille. Le conseil des ministres de la COI, qui se tiendra vendredi, verra La Réunion prendre la présidence de cette commission pour l'année 2016-2017. Parmi les autres sujets à l'ordre du jour de ce conseil figurent la sécurité des personnes et des biens, au niveau maritime, terrestre et

aérien; l'environnement, dans la ligne de l'accord de Paris signé en décembre dernier à l'occasion de la COP 21, qui a pris en compte les préoccupations des États insulaires; et le développement économique, avec l'amélioration de la connectivité interîles sous toutes ses formes (aérienne, maritime et numérique).

http://www.lemauricien.com/article/indianoceanie-conseil-des-ministres-lile-soeur-la-reunion-prend-la-presidence-la-coi

Seychelles NATION

Le Ministre Joël Morgan à La Réunion pour le 31e Conseil de la COI

26-February-2016



Le Ministre des Affaires étrangères et des Transports, Monsieur Joël Morgan, conduit la délégation des Seychelles à la 31e session du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien prévu du 23 au 26 février à Saint Denis de La Réunion.

Le Conseil des ministres est l'organe de décision le plus important après le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la COI.

Un ordre du jour bien fourni attend le ministre et sa délégation : Il touche aussi bien les questions de climat, de sécurité, de stabilité politique et de diplomatie, que tout ce qui a trait également à l'économie bleue, la

sécurité alimentaire et le budget, sans oublier les questions de connectivité – connectivités aérienne, maritime et numérique – ou de coopération dans le domaine du tourisme.

Les ministres auront à se pencher particulièrement sur la question de la succession du Secrétaire général, M. Jean Claude de l'Estrac, dont le mandat prend fin en juillet prochain. Le Comorien Hamada Madi, actuel directeur de Cabinet du Président de la République de l'Union des Comores chargé de la Défense, semble le mieux placé pour l'instant pour occuper le poste. Mais il n'est pas exclu qu'une candidature de dernière minute surgisse.

La session ministérielle est précédée d'une rencontre des Officiers Permanents de Liaison (OPL) qui a débuté depuis lundi et où les Seychelles sont représentées par l'OPL Kenneth Racombo qui est aussi le directeur général de la Division du Développement et de l'Intégration régionale du Ministère des AE et des Transports.

La délégation des Seychelles comprend outre le Ministre Morgan, l'Ambassadeur Callixte d'Offay, Conseiller diplomatique à la Présidence de la République, M. Kenneth Racombo OPL, et Nan Constant, principal économiste au Ministère des AE et des Transports.

HTTP://WWW.NATION.SC/ARTICLE.HTML?ID=248551

COI : Tête-à-tête entre Béatrice Atallah et André Vallini

26 FEVRIER 2016



La ministre Béatrice Atallah s'entretenant avec André Vallini.

A peine arrivée hier à La Réunion dans le cadre du 31e Conseil des Ministres de la COI (Commission de l'océan Indien), la ministre des Affaires Etrangères malgache Béatrice Atallah a rencontré le nouveau secrétaire d'Etat français en charge du développement et de la Francophonie, André Vallini. Le Sommet de la Francophonie et la coopération bilatérale entre les deux pays étaient au centre des discussions. La présidence de la COI a été également évoquée par les deux parties. L'ambassadeur chinois à l'île Maurice était la deuxième personnalité diplomatique que le chef de la diplomatie malgache a rencontrée hier à La Réunion.

Diaspora. Avant ces deux rencontres hautement diplomatiques, la ministre Béatrice Atallah s'est entretenue avec la diaspora malgache à La Réunion. Une occasion pour ce membre du gouvernement d'évoquer la situation sociopolitique nationale, la présidence de la COI par Madagascar, le retour du pays sur la scène internationale et aussi la situation interne au niveau du ministère des Affaires Etrangères. *« L'objectif est de redorer le blason de Madagascar au niveau international après les années de crise. La prolongation de notre présidence de la COI a été une réussite. »,* a-t-elle souligné. Elle a par ailleurs insisté sur la responsabilité de la diaspora dans le développement de Madagascar.

R. Eugène

HTTP://WWW.MIDI-MADAGASIKARA.MG/POLITIQUE/2016/02/26/COI-TETE-A-TETE-ENTRE-BEATRICE-ATALLAH-ET-ANDRE-VALLINI/

Entretien entre le ministre des affaires étrangères mauricien, etienne sinatambou et le président de région

Le 25 février 2016

A l'occasion de son déplacement pour le 31e Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien, le ministre des affaires étrangères Mauricien, Etienne SINATAMBOU, s'est rendu ce mercredi 24 Février 2016, l à l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE pour une rencontre avec le Sénateur, Président de Région, Didier ROBERT.



Un entretien qui a permis d'aborder les relations entre les pays de la zone et d'échanger sur des dossiers en cours avec la République de Maurice sur les questions d'énergies renouvelables, du développement économique de la ZOI et du tourismes et entre autre les Iles Vanille. Le président Didier Robert aura l'opportunité de rencontrer les différents représentants des pays de la COI dans les prochaines heures. Le conseil des ministres de la COI se tiendra vendredi 26 Février à La Réunion, et la future présidence de cette commission sera française.

Pour rappel, les sujets à l'ordre du jour de ce conseil :

- La sécurité des personnes et des biens, au niveau maritime, terrestre et aérien
- L'environnement, dans la ligne de l'accord de Paris signé en décembre dernier à l'occasion de la COP 21, qui a pris en compte les préoccupations des États insulaires ;
- Le développement économique, avec l'amélioration de la connectivité inter-îles sous toutes ses formes : aérienne, maritime, numérique.

Cliquer sur le lien pour voir la vidéo ci-dessous…

http://www.regionreunion.com/fr/spip/entretien-entre-le-ministre-des.html

Le Ministre Joel Morgan à La Réunion pour le 31e Conseil de la COI

VICTORIA, Seychelles, 25 février 2016/APO (African Press Organization)/ -

Le Ministre des Affaires étrangères et des Transports, Monsieur Joel Morgan, conduit la délégation des Seychelles à la 31e session du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien prévu du 23 au 26 février à Saint Denis de La Réunion.

Le Conseil des ministres est l'organe de décision le plus important après le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la COI.

Un ordre du jour bien fourni attend le ministre et sa délégation : Il touche aussi bien les questions de climat, de sécurité, de stabilité politique et de diplomatie, que tout ce qui a trait également à l'économie bleue, la sécurité alimentaire et le budget, sans oublier les questions de connectivité - connectivités aérienne, maritime et numérique – ou de coopération dans le domaine du tourisme.

Les ministres auront à se pencher particulièrement sur la question de la succession du Secrétaire général, Jean Claude de l'Estrac, dont le mandat prend fin en juillet prochain. Le Comorien Hamada Madi, actuel directeur de Cabinet du Président de la République de l'Union des Comores chargé de la Défense, semble le mieux placé pour l'instant pour occuper le poste. Mais il n'est pas exclu qu'une candidature de dernière minute surgisse.

La session ministérielle est précédée d'une rencontre des Officiers Permanents de Liaison (OPL) qui a débuté depuis lundi et où les Seychelles sont représentées par l'OPL Kenneth Racombo qui est aussi le directeur général de la Division du Développement et de l'Intégration régionale du Ministère des AE et des Transports.

La délégation des Seychelles comprend outre le Ministre Morgan, l'Ambassadeur Callixte d'Offay, Conseiller diplomatique à la Présidence de la République, M. Kenneth Racombo OPL, et Nan Constant, principal économiste au Ministère des AE et des Transports.

Distribué par APO (African Press Organization) pour Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Seychelles.

HTTP://AFRICA-NEWSROOM.COM/PRESS/LE-MINISTRE-JOEL-MORGAN-A-LA-REUNION-POUR-LE-31E-CONSEIL-DE-LA-COI?LANG=FR

LINFO.RE

Le Conseil des ministres de la COI organisé à La Réunion

26.02.2016 -Manuel Yepes



Au lendemain de la visite de la Plate-forme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (Piroi) et des locaux de l'Agence française de développement (AFD), le secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie André Vallini prendra part au 31e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (Coi).

31e conseil des ministres de la Coi présidé par La France
La Réunion accueille ce vendredi 26 février le 31e conseil des ministres de la Commission l'océan Indien (COI).
Ce 31e conseil des ministres de la COI sera marquée par la prise de la présidence par la France, pour succéder à Madagascar.
Le secrétaire d'État André Vallini présent Après sa visite de la Plate-forme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (Piroi), suivie d'une autre dans les locaux de l'Agence française de développement (AFD, André Vallini, le secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la

Francophonie André Vallini, sera présent à la séance d'ouverture de ce 31 Conseil des ministres de la COI.
La présidence tournante du Conseil des ministres de la COI est annuelle. Elle est assurée à tour de rôle par le ministres des affaires étrangères de chacun des États membres.

Le Conseil des ministres se réunit une fois par an en session ordinaire pour déterminer les axes principaux des actions qui seront conduites par la COI. Il délibère sur les dossiers préparés par les officiers permanents de liaison avec le concours du Secrétariat général.

La présidence française mettra l'accent sur trois thèmes de travail
- La sécurité des personnes et des biens, sur mer comme sur terre ou dans les airs ;
- L'environnement, dans la ligne de l'accord de Paris signé en décembre dernier à l'occasion de la COP 21, avec le souhait de prendre en compte les préoccupations des États insulaires ;
- Le développement économique, avec l'amélioration de la connectivité inter-îles sous toutes ses formes : aérienne, maritime, numérique…
Elle sera également marquée par une attention particulière à la dimension transversale du lien francophone dans l'espace indianaocéanique.

http://www.linfo.re/la-reunion/societe/688016-31e-conseil-des-ministres-de-la-coi-ouvert-par-le-secretaire-d-etat-andre-vallini

L'INFO KWEZI

La France prend la présidence de la Commission océan Indien

24 février 2016

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Le 31ème Conseil des ministres de l'océan Indien se tiendra à La Réunion le vendredi 26 février prochain. A cette occasion, la France prendra la

présidence de la Commission de l'Océan Indien (COI) à la suite de Madagascar. Cette présidence tournante est annuelle et est assurée à tour de rôle par le ministre des Affaires étrangères de chacun des États membres. Le Conseil des ministres se réunit une fois par an en session ordinaire pour déterminer les axes principaux des actions qui seront conduites par la COI et délibère sur les dossiers préparés par les officiers permanents de liaison avec le concours du Secrétariat général.

http://www.linfokwezi.fr/la-france-prend-la-presidence-de-la-commission-ocean-indien/

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

31E CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN :

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

20 février 2016



Saint-Denis, siège du prochain Conseil des ministres de la COI.

« Le 31e conseil des ministres de l'océan Indien se tiendra à La Réunion le vendredi 26 février 2016. A cette occasion, la France prendra la présidence de la Commission de l'océan Indien (COI) à la suite de Madagascar. Cette présidence tournante est annuelle, elle est assurée à tour de rôle par le ministre des affaires étrangères de chacun des États membres. Le Conseil des ministres se réunit une fois par an en session ordinaire pour déterminer les axes principaux des actions qui seront conduites par la COI. Il délibère sur les dossiers préparés par les officiers permanents de liaison avec le concours du Secrétariat général.

La présidence française mettra l'accent sur trois thèmes de travail :

- La sécurité des personnes et des biens, sur mer comme sur terre ou dans les airs ;
- L'environnement, dans la ligne de l'accord de Paris signé en décembre dernier à l'occasion de la COP 21, qui a pris en compte les préoccupations des États insulaires ;
- Le développement économique, avec l'amélioration de la connectivité inter-îles sous toutes ses formes : aérienne, maritime, numérique…
 Elle attachera aussi une attention particulière à la dimension transversale du lien francophone dans l'espace indianaocéanique.

La presse sera invitée aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Le programme de ce 31e conseil des ministres de la COI sera communiqué en début de semaine prochaine. »

http://www.temoignages.re/politique/co-developpement/31e-conseil-des-ministres-de-la-commission-de-l-ocean-indien,85479



24 Fev

ACCUEIL ECONOMIE REFLETS POLITIQUE SPORTS CULTURE FAITS DIVERS ELUCUBRATIONS CARIC

CONTACT PHOTOS ET VIDEOS TECH FIM 2015 RECHERCHER

Anjozorobe – Des militaires ouvrent le feu : des interrogations sur le commanditaire

COI : Madagascar défend les axes prioritaires

Par Les Nouvelles sur 24/02/2016

« *Le mandat de la présidence que vous avez bien voulu confier à Madagascar arrive à son terme avec, également, la signature de l'accord de siège entre la Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement établissant le Centre régional de fusion d'informations maritimes pour la zone Afoa-OI* ». Cette déclaration est de la présidente des Officiers permanents de liaison, Alice N'Diaye, hier à La Réunion dans son allocution lors de l'ouverture d'une rencontre précédant le 31è conseil des ministres de l'organisation sous-régionale. Au cours de cette rencontre, la délégation malgache a ainsi insisté sur le bilan positif de Madagascar à la tête de la COI en mettant en avant les principaux axes d'intervention.

C'est le cas notamment de la mise en œuvre des projets cadrant avec les nouveaux enjeux auxquels l'organisation doit faire face dont la sécurité alimentaire, la croissance du commerce inter-iles ou encore la signature de l'accord de siège, récemment dans la capitale malgache, ainsi que l'établissement du Centre de fusion d'informations maritimes. « *Il s'agit pour chaque Etat membre d'être un acteur à part entière dans la mise en œuvre et la valorisation de ces acquis, cadre permanent de dialogue et de coopération au bénéfice de nos gouvernements et des populations de l'océan Indien qui aspirent, légitimement, à voir les retombées de leur appartenance à notre organisation de proximité qui s'était fixée comme objectif de leur bâtir un avenir stable et florissant* », a rappelé Alice N'Diaye, Directeur de l'intégration régionale au sein du ministère des Affaires étrangères de Madagascar, dans son allocution.

Plus d'implications

L'organisation sous-régionale intervient en effet autour de divers axes dans la consolidation des partenariats, dont la diplomatie et le développement humain, la relance de l'association des parlementaires, la connectivité, le numérique, la sécurité alimentaire, le changement climatique ou encore l'identité indianocéanie. Ces thèmes comptent, en effet, parmi les défis qui attendent les principaux responsables de l'organisation sous-régionale, dont Madagascar fait partie. Par ailleurs, un haut responsable de la COI a aussi évoqué la situation interne de cette organisation, notamment la nécessité de disposer de financements suffisants. « *Il revient aux Etats membres de s'impliquer davantage et positivement dans nos activités (...). Aucune institution ne peut fonctionner sans un minimum de confiance* », a-t-il plaidé.

Jao Patricius

http://www.newsmada.com/2016/02/24/coi-madagascar-defend-les-axes-prioritaires/

HABARI ZA KOMORI
أخبار من جزر القمر | Nouvelles des Comores
Toute l'actualité des Iles Comores et de la diaspora comorienne en continu et en temps réel

24 Fév 2016

La France prend la présidence de la Commission de l'Océan Indien

@www.habarizacomores.com - Le 31ème Conseil des ministres de l'océan Indien se tiendra à La Réunion le vendredi 26 février prochain. A cette occasion, la France prendra la présidence de la Commission de l'Océan Indien (COI) à la suite de Madagascar.

Cette présidence tournante est annuelle et est assurée à tour de rôle par le ministre des Affaires étrangères de chacun des États membres.



Le Conseil des ministres se réunit une fois par an en session ordinaire pour déterminer les axes principaux des actions qui seront conduites par la COI et délibère sur les dossiers préparés par les officiers permanents de liaison avec le concours du Secrétariat général. ***KTV avec habarizacomores***

@www.habarizacomores.com

http://www.habarizacomores.com/2016/02/la-france-prend-la-presidence-de-la.html

Dom'Tom News

La France prend la présidence tournante de la Commission de l'océan Indien (COI)

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

La Réunion accueille ce vendredi le 31e conseil des ministres de l'océan Indien. A cette occasion, la France prendra la présidence de la Commission de l'océan Indien (COI), succédant à Madagascar. Cette présidence tournante annuelle est assurée par les ministres des affaires étrangères de chacun des Etats-membres.

Le conseil des ministres se réunit une fois par an en session ordinaire pour déterminer les axes principaux des actions qui seront conduites par la commission. Il délibère sur les dossiers préparés par les officiers permanents de liaison, aidé par le secrétariat général.

Pour sa présidence, la France s'est fixée trois axes de travail : la sécurité des personnes et des biens, sur mer, sur terre ou dans les airs ; l'environnement, dans la ligne de l'accord de Paris signé en décembre dernier à l'occasion de la COP 21, qui a pris en compte les préoccupations des Etats insulaires ; le développement économique, avec l'amélioration de la connectivité inter-îles (aérienne, maritime, numérique…). Autre point important : la dimension transversale du lien francophone dans la zone océan Indien.

Lire la suite de l'article ici :

http://www.domtomnews.com/La-France-prend-la-presidence.html#.Vsw7W5yLSUk

Le Président de Région reçoit le Ministre des affaires étrangères de La République de Maurice

Jeudi 25 Février 2016

A l'occasion de son déplacement pour le 31e Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien, le ministre des affaires étrangères Mauricien, Etienne SINATAMBOU, s'est rendu ce mercredi 24 Février 2016, l à l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE pour une rencontre avec le Sénateur, Président de Région, Didier ROBERT.



Un entretien qui a permis d'aborder les relations entre les pays de la zone et d'échanger sur des dossiers en cours avec la République de Maurice sur les questions d'énergies renouvelables, du développement économique de la ZOI et du tourisme et entre autre les Iles Vanille. Le président Didier Robert aura l'opportunité de rencontrer les différents représentants des pays de la COI dans les prochaines heures. Le conseil des ministres de la COI se tiendra vendredi 26 Février à La Réunion, et la future présidence de cette commission sera française. Pour rappel, les sujets à l'ordre du jour de ce conseil :

- La sécurité des personnes et des biens, au niveau maritime, terreste et aérien
- L'environnement, dans la ligne de l'accord de Paris signé en décembre dernier à l'occasion de la COP 21, qui a pris en compte les préoccupations des États insulaires ;

- Le développement économique, avec l'amélioration de la connectivité inter-îles sous toutes ses formes : aérienne, maritime, numérique.

http://www.inforeunion.net/Le-President-de-Region-recoit-le-Ministre-des-affaires-etrangeres-de-La-Republique-de-Maurice_a12835.html

Conseil des ministres de l'Océan indien : Madagascar y sera représentée

24 février 2016

Le 31 e conseil des ministres de l'Océan indien se tiendra à l'île de la Réunion le 26 février prochain. La Grande Ile sera représentée, à cette occasion, par Alice Ndiaye, directrice de l'intégration régionale au sein du ministère des Affaires Etrangères. Notons que la France succèdera à Madagascar à la Présidence de la commission de l'Océan Indien (COI). La présidence tournante est annuelle et qui incombe à tour de rôle au ministre des Affaires Etrangères de chacun des Etats membres. Les thèmes qui seront abordés, lors de ce Sommet sont notamment l'environnement et ce en rapport avec COP 21 qui s'est tenue à Paris, en décembre dernier, la sécurité des personnes et des biens et le développement économique.

Recueillis par Dominique R.

http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2016/02/24/conseil-des-ministres-de-locean-indien-madagascar-y-sera-representee/

Deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

« Madagascar pivot de la sécurité alimentaire régionale »

COI et Madagascar signent deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime

22 février 2016

La Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement de la République de Madagascar ont signé deux accords de siège lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 18 février au Palais d'Etat de Iavoloha en présence du président de la République Hery Rajaonarimampianina, indique un communiqué de la Commission de l'océan Indien publié le 19 février.



Le premier accord de siège, signé avec la ministre des Affaires étrangères, Béatrice Atallah, porte sur l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020.

« L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du Programme. Elle sera responsable de la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités

pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaines de valeur », a expliqué Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

16 millions de l'Union européenne

Cette nouvelle étape dans la politique de la COI en faveur de la sécurité alimentaire bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La COI disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique COI du 11e Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire.

Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'elle coordonnera s'inscrivent également dans la lignée « du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale ». De fait, le programme régional que conduira la COI sur la période 2015-2020 est le résultat de la conférence Mahajanga de mars 2013, organisée avec l'appui de l'UE, ainsi que de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire de février 2015 organisée par la COI dans l'optique d'aider à la relance économique du pays au sortir de la crise politique.

Le second accord, entérine la décision du 30ème Conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy.

La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime « découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles », a rappelé le président de la République. Et de préciser que « l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale ».

Sécurité maritime

Pour Jean-Claude de l'Estrac, le CRFIM forme « un élément essentiel d'un vaste ensemble qui unit tous nos pays et nos partenaires de l'Afrique orientale et australe et Indianocéanie pour que notre bien commun – l'océan indien – redevienne une zone d'échanges, de commerce, de paix et de développement durable ». Le président malgache et le Secrétaire général ont ainsi dit souhaiter que le CRFIM s'affirme comme « un centre régional de référence pour les pays de la COI et les pays tiers impliqués dans le programme régional de sécurité maritime (MASE) ». En effet, le

CRFIM est une composante majeure du résultat 4 du programme MASE mis en œuvre par la COI sur financement européen. MASE est un programme régional de lutte contre la piraterie maritime qui s'attaque également aux trafics et menaces qui pèsent sur l'océan Indien occidental et les pays bordiers.

À quelques jours du 31e Conseil de la COI, cet évènement marquait symboliquement « le caractère exceptionnel, par sa durée et ses engagements, de la présidence malgache de la COI », a conclu Jean-Claude de l'Estrac.

La cérémonie de signature des deux accords de siège a réuni plusieurs membres du gouvernement malgache, les représentants des pays membres de la COI, l'ambassadeur de l'Union européenne, le directeur régional de la FAO et de hauts fonctionnaires des domaines concernés.

http://www.temoignages.re/politique/co-developpement/madagascar-pivot-de-la-securite-alimentaire-regionale,85492

Sécurité maritime : le CRFIM à Madagascar

22 février 2016



La Commission de l'océan Indien et le gouvernement de Madagascar ont entériné l'accord prévoyant l'implantation du centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) à Antananarivo, à quelques jours de la prise de présidence de la COI par la France.

Alors que le 31e conseil des ministres de l'océan Indien se tiendra à Saint-Denis ce vendredi, et sera marqué par la prise de présidence par la France succédant à Madagascar*, la COI et le gouvernement de Madagascar ont signé deux accords la semaine dernière : le premier sur la souveraineté alimentaire, et le second, signé avec le ministre de la Défense Dominique Rakotozafy, sur la sécurité maritime. Cette signature entérine ainsi la décision du précédent conseil des ministres d'implanter le CRFIM, Centre Régional de Fusion de l'Information Maritime, à Antananarivo. Composante majeure du résultat 4 de MASE, le CRFIM est un programme régional de lutte généralisée contre tous les actes de piraterie et menaces maritimes dans l'océan Indien occidental et les pays bordiers, mis en œuvre par la COI sur financement européen. Le président de la République de Madagascar Hery Rajaonarimampianina et le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, souhaitent que le CRFIM s'affirme comme « un centre régional de référence pour les pays de la COI et les pays tiers impliqués dans le programme régional de sécurité maritime (MASE) », rapporte le site de la COI dans son compte-rendu. // *VK – Photo © Valérie Koch*

http://www.fagers.fr/2016/02/22/securite-maritime-le-crfim-a-madagascar/

Infos, Interviews, Photos & Videos de l'Ile Maurice
Maurice Info
www.maurice-info.mu
#mauriceinfomu

La COI et le gouvernement de Madagascar signent deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime

La Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement de la République de Madagascar ont signé deux accords de siège lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 18 février 2016 au Palais d'Etat de Iavoloha en présence du président de la République Hery Rajaonarimampianina.



Le Président Malgache s'adressant aux membres de la COI

Le premier accord de siège, signé avec la ministre des Affaires étrangères, Béatrice Atallah, porte sur l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020.
« L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du Programme. Elle sera responsable de la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaines de valeur », a expliqué Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.
Cette nouvelle étape dans la politique de la COI en faveur de la sécurité alimentaire bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La COI disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique COI du 11ème Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire.
Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'elle coordonnera s'inscrivent également dans la lignée « du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale ». De fait, le programme régional que conduira la COI sur la période 2015-2020 est le résultat de la conférence Mahajanga de mars 2013, organisée avec l'appui de l'UE, ainsi que de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire de février 2015 organisée par la COI dans l'optique d'aider à la relance économique du pays au sortir de la crise politique. Le second accord, entérine la décision du 30ème Conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy.
La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime « découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles », a rappelé le président de la République. Et de préciser que « l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale ».
Pour Jean Claude de l'Estrac, le CRFIM forme « un élément essentiel d'un vaste ensemble qui unit tous nos pays et nos partenaires de l'Afrique

orientale et australe et Indianocéanie pour que notre bien commun – l'océan indien – redevienne une zone d'échanges, de commerce, de paix et de développement durable ». Le président malgache et le Secrétaire général ont ainsi dit souhaiter que le CRFIM s'affirme comme « un centre régional de référence pour les pays de la COI et les pays tiers impliqués dans le programme régional de sécurité maritime (MASE) ». En effet, le CRFIM est une composante majeure du résultat 4 du programme MASE mis en œuvre par la COI sur financement européen. MASE est un programme régional de lutte contre la piraterie maritime qui s'attaque également aux trafics et menaces qui pèsent sur l'océan Indien occidental et les pays bordiers.
A quelques jours du 31ème Conseil de la COI, cet évènement marquait symboliquement « le caractère exceptionnel, par sa durée et ses engagements, de la présidence malgache de la COI », a conclu Jean Claude de l'Estrac. La cérémonie de signature des deux accords de siège a réuni plusieurs membres du gouvernement malgache, les représentants des pays membres de la COI, l'ambassadeur de l'Union européenne, le directeur régional de la FAO et de hauts fonctionnaires des domaines concernés.
http://www.maurice-info.mu/la-coi-et-le-gouvernement-de-madagascar-signent-deux-accords-sur-la-souverainete-alimentaire-et-la-securite-maritime.html

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : Madagascar accueillera une unité de coordination

22 FEBRUARY, 2016



La Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement de la République de Madagascar ont signé deux accords de siège lors d'une cérémonie qui a eu lieu jeudi dernier au Palais d'État d'Iavoloha en présence du président de la République Hery Rajaonarimampianina, indique un communiqué de la COI. Le premier accord de siège, signé avec la ministre des Affaires étrangères, Béatrice Atallah, porte sur l'installation

d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020. Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'elle coordonnera s'inscrivent également dans la lignée « du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale ». De fait, le programme régional que conduira la COI sur la période 2015-2020 est le résultat de la conférence Mahajanga de mars 2013, organisée avec l'appui de l'UE, ainsi que de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire de février 2015 organisée par la COI dans l'optique d'aider à la relance économique du pays au sortir de la crise politique. « L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du Programme. Elle sera responsable de la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaînes de valeur », a expliqué Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.
Le second accord entérine la décision du 30e Conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy. La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime « découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les États riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles », a rappelé le président de la République malgache. Et de préciser que « l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale ».

http://www.lemauricien.com/article/securite-alimentaire-madagascar-accueillera-unite-coordination



le mauricien — actualité

INDIANOCÉANIE | Sécurité alimentaire

Madagascar accueillera une unité de coordination

La Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement de la République de Madagascar ont signé deux accords de siège lors d'une cérémonie qui a eu lieu jeudi dernier au Palais d'État d'Iavoloha en présence du président de la République Hery Rajaonarimampianina, indique un communiqué de la COI.

Le premier accord de siège, signé avec la ministre des Affaires étrangères, Béatrice Atallah, porte sur l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020.

Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'elle coordonnera s'inscrivent également dans la lignée *« du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale »*. De fait, le programme régional que conduira la COI sur la période 2015-2020 est le résultat de la conférence Mahajanga de mars 2013, organisée avec l'appui de l'UE, ainsi que de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire de février 2015 organisée par la COI dans l'optique d'aider à la relance économique du pays au sortir de la crise politique.

« L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du Programme. Elle sera responsable de la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaînes de valeur », a expliqué Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

Le second accord entérine la décision du 30e Conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy.

La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime *« découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les États riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles »*, a rappelé le président de la République malgache. Et de préciser que *« l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale »*.

http://madagascar-actualites.com/deux-accords-de-siege-avec-la-coi/

VivAfrik
renouvelable & durable

La COI Et Le Gouvernement Malgache Signent Un Accord Pour La Sécurité Alimentaire

23 février 2016



La Commission de l'océan Indien (Coi) et le gouvernement de la République de Madagascar ont signé deux accords de siège le 18 février dernier au Palais d'Etat de Iavoloha, en présence du président de la République Hery Rajaonarimampianina, indique clicanoo.re

Le premier accord signé avec la ministre des Affaires étrangères Béatrice Atallah, prévoit l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la Coi sur la période 2015-2020. Pour cela, une unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'URSAN, a été développée avec pour objectif l'exécution des différentes facilités du programme et la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues. Cette nouvelle étape dans la politique de la Coi en faveur de la sécurité alimentaire bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La Coi disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique Coi du 11ème Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire.

Le second accord prévoit quant à lui l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (Crfim) à Tananarive, déjà décidé lors du 30e Conseil de la Coi. Il a été signé avec le ministre de la défense, Dominique Rakotozafy. Ce centre régional de l'information maritime "découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles", a rappelé le président de la République malgache, précisant que cet accord était « l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale ».

Moctar FICOU / VivAfrik

http://www.vivafrik.com/2016/02/23/la-coi-et-le-gouvernement-malgache-signent-un-accord-pour-la-securite-alimentaire-a3860.html

La COI et le gouvernement de Madagascar signent deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime.

Feb 22, 2016



La Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement Malgache ont signé un premier accord sur l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI a déclaré « L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du Programme. Elle sera responsable de la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaines de valeur ». Cette nouvelle étape dans la politique de la COI en faveur de la sécurité alimentaire bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La COI disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique COI du 11ème Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire. Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'elle coordonnera s'inscrivent également dans la lignée « du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale ». Le second accord entérine la décision du 30ème Conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime « découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats

riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles », a rappelé le président de la République Malgache. Et de préciser que « l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale ».

http://mbc.intnet.mu/article/la-coi-et-le-gouvernement-de-madagascar-signent-deux-accords-sur-la-souverainet%C3%A9-alimentaire

La COI et Madagascar signent deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime

21/02/2016



Le premier accord de siège, signé avec la ministre des Affaires étrangères, Béatrice Atallah, porte sur l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020.

"L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du Programme. Elle sera responsable de la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaines de valeur", a expliqué Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

Cette nouvelle étape dans la politique de la COI en faveur de la sécurité alimentaire bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La COI disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique COI du 11ème Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire.

Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'elle coordonnera s'inscrivent également dans la lignée "du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale". De fait, le programme régional que conduira la COI sur la période 2015-2020 est le résultat de la conférence Mahajanga de mars 2013, organisée avec l'appui de l'UE, ainsi que de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire de février 2015 organisée par la COI dans l'optique d'aider à la relance économique du pays au sortir de la crise politique.

Le second accord, entérine la décision du 30ème Conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy.

La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime "découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles", a rappelé le président de la République. Et de préciser que "l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale".

Pour Jean Claude de l'Estrac, le CRFIM forme "un élément essentiel d'un vaste ensemble qui unit tous nos pays et nos partenaires de l'Afrique orientale et australe et Indianocéanie pour que notre bien commun – l'Océan Indien – redevienne une zone d'échanges, de commerce, de paix et de développement durable". Le président malgache et le Secrétaire général ont ainsi dit souhaiter que le CRFIM s'affirme comme "un centre régional de référence pour les pays de la COI et les pays tiers impliqués dans le programme régional de sécurité maritime (MASE)". En effet, le CRFIM est une composante majeure du résultat 4 du programme MASE mis en œuvre par la COI sur financement européen. MASE est un programme régional de lutte contre la piraterie maritime qui s'attaque également aux trafics et menaces qui pèsent sur l'océan Indien occidental et les pays bordiers.

A quelques jours du 31ème Conseil de la COI, cet évènement marquait symboliquement "le caractère exceptionnel, par sa durée et ses engagements, de la présidence malgache de la COI", a conclu Jean Claude de l'Estrac.

La cérémonie de signature des deux accords de siège a réuni plusieurs membres du gouvernement malgache, les représentants des pays membres de la COI, l'ambassadeur de l'Union européenne, le directeur régional de la FAO et de hauts fonctionnaires des domaines concernés.

http://www.etropique.com/madagascar-la-coi-et-madagascar-signent-deux-accords-sur-la-souverainete-alimentaire-et-la-securite-maritime-actualites-765.html

Deux accords de siège avec la COI

[19/02/2016]

C'est en présence du président de la République malagasy, Hery Rajaonarimampianina, que le secrétaire général de la Commission de l'Océan indien (COI), Jean Claude de l'Estrac, a signé ce 18 février 2016, deux accords de siège entre la République de Madagascar et la COI. Le premier a trait à la mise en (...)

http://www.africain.info/news=607041

Madagascar : deux accords signés dont un pour la sécurité alimentaire

le 22 février 2016



La Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement de la République de Madagascar ont signé deux accords de siège le 18 février

dernier au Palais d'Etat de Iavoloha, en présence du président de la République Hery Rajaonarimampianina.

Le premier accord, signé avec la ministre des Affaires étrangères Béatrice Atallah, prévoit l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020.

Pour cela, une unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'URSAN, a été développée avec pour objectif l'exécution des différentes facilités du programme et la mise en oeuvre des mesures d'intervention prévues.

Cette nouvelle étape dans la politique de la COI en faveur de la sécurité alimentaire bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La COI disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique COI du 11e Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire.

Le second accord prévoit quant à lui l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) à Tananarive, déjà décidé lors du 30e Conseil de la COI. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy.

Ce centre régional de l'information maritime "découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles", a rappelé le président de la République malgache, précisant que cet accord était "l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale".

Jean-Claude de l'Estrac, président de la COI, a quant à lui ajouté que ce CRFIM était "un élément essentiel d'un vaste ensemble qui unit tous nos pays et nos partenaires de l'Afrique orientale et australe et Indianocéanie pour que notre bien commun – l'océan indien – redevienne une zone d'échanges, de commerce, de paix et de développement durable".

Le président malgache et le Secrétaire général ont ainsi dit souhaiter que le CRFIM s'affirme comme "un centre régional de référence pour les pays de la COI et les pays tiers impliqués dans le programme régional de sécurité maritime (MASE)". En effet, le CRFIM est une composante majeure du résultat 4 du programme MASE mis en œuvre par la COI sur financement européen. MASE est un programme régional de lutte contre

la piraterie maritime qui s'attaque également aux trafics et menaces qui pèsent sur l'océan Indien occidental et les pays bordiers.

http://www.clicanoo.re/512031-coi-madagascar-deux-accords-signes-pour-la-securite-alimentaire-et-la-souverainete-maritime.html

La COI et Madagascar signent deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime

Dimanche 21 Février 2016

Deux accords de sièges sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime ont été signés ce jeudi 18 février par la Commission de l'Océan Indien à Antananarivo. Ces accords ont été signés au palais d'État d'Iavoloha, en présence du président de la République malgache, Hery Rajaonarimampianina.



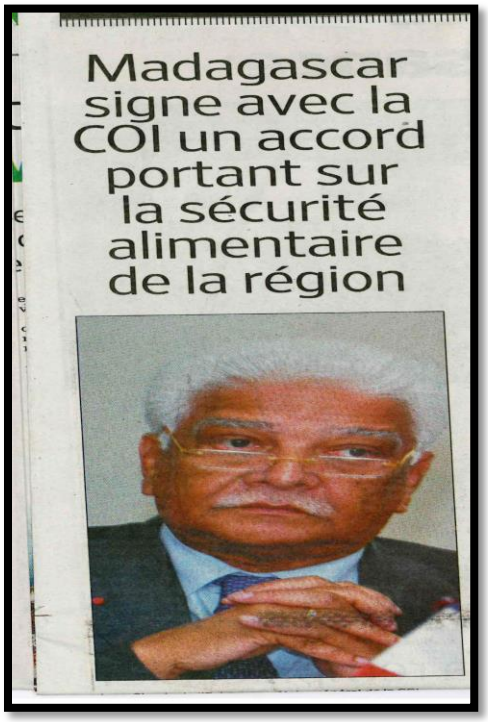
Le premier accord de siège, signé avec la ministre des Affaires étrangères, Béatrice Atallah, porte sur l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020. *"L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du Programme. Elle sera responsable de la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaines de valeur*", a expliqué Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI. Cette nouvelle étape dans la politique de la COI en faveur de la sécurité alimentaire bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La COI disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique COI du 11ème Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire. Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'elle coordonnera s'inscrivent également

dans la lignée *"du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale"*. De fait, le programme régional que conduira la COI sur la période 2015-2020 est le résultat de la conférence Mahajanga de mars 2013, organisée avec l'appui de l'UE, ainsi que de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire de février 2015 organisée par la COI dans l'optique d'aider à la relance économique du pays au sortir de la crise politique. Le second accord, entérine la décision du 30ème Conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy. La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime *"découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles"*, a rappelé le président de la République. Et de préciser que *"l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale"*. Pour Jean Claude de l'Estrac, le CRFIM forme *"un élément essentiel d'un vaste ensemble qui unit tous nos pays et nos partenaires de l'Afrique orientale et australe et Indianocéanie pour que notre bien commun – l'Océan Indien – redevienne une zone d'échanges, de commerce, de paix et de développement durable"*. Le président malgache et le Secrétaire général ont ainsi dit souhaiter que le CRFIM s'affirme comme *"un centre régional de référence pour les pays de la COI et les pays tiers impliqués dans le programme régional de sécurité maritime (MASE)"*. En effet, le CRFIM est une composante majeure du résultat 4 du programme MASE mis en œuvre par la COI sur financement européen. MASE est un programme régional de lutte contre la piraterie maritime qui s'attaque également aux trafics et menaces qui pèsent sur l'océan Indien occidental et les pays bordiers. A quelques jours du 31ème Conseil de la COI, cet évènement marquait symboliquement *"le caractère exceptionnel, par sa durée et ses engagements, de la présidence malgache de la COI"*, a conclu Jean Claude de l'Estrac. La cérémonie de signature des deux accords de siège a réuni plusieurs membres du gouvernement malgache, les représentants des pays membres de la COI, l'ambassadeur de l'Union européenne, le directeur régional de la FAO et de hauts fonctionnaires des domaines concernés.

http://www.zinfos974.com/La-COI-et-Madagascar-signent-deux-accords-sur-la-souverainete-alimentaire-et-la-securite-maritime_a97903.html

Le Matinal

22/02/16



Madagascar signe avec la COI un accord portant sur la sécurité alimentaire de la région

Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI.

La Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement de la République de Madagascar ont signé deux accords de siège lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 18 février dernier au Palais d'Etat de Iavoloha en présence du président de la République, Hery Rajaonarimampianina.

Le premier accord de siège, signé avec la ministre des Affaires étrangères, Béatrice Atallah, porte sur l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020.

"L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du programme. Elle sera responsable de la mise en oeuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaines de valeur", a expliqué Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI.

Cette nouvelle étape, dans la politique de la COI en faveur de la sécurité alimentaire, bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La COI disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique COI du 11ème Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire.

Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'il coordonnera s'inscrivent également dans la lignée "du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Madagascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale". De fait, le programme régional que conduira la COI sur la période 2015-2020 est le résultat de la conférence Mahajanga de mars 2013, organisée avec l'appui de l'UE, ainsi que de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire de février 2015 organisée par la COI dans l'optique d'aider à la relance économique du pays au sortir de la crise politique.

Le second accord entérine la décision du 30ème conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy.

La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime "découle des enjeux liés à l'émergence de l'Océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles", a rappelé le président de la République malgache. Et il a également précisé que "l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale".

LeDEFIMEDIAGROUP

Election présidentielle aux Comores: Irfan Rahman dirige une mission d'observation

22 FÉVRIER 2016



Irfan Rahman et en médaillon : Françoise Labelle, Marie-Claire Monty, Roubina Jadoo-Jaunbocus.

Une mission d'observation, dirigée par Irfan Rahman, commissaire électoral de Maurice, s'est rendue aux Comores pour suivre le premier tour de l'élection présidentielle qui s'est tenu ce dimanche 21 février. La délégation est composée de membres de la plateforme régionale « femmes en politique », toutes parlementaires ou anciennes parlementaires de Maurice et de Madagascar.

L'envoi de cette mission fait suite à une demande du gouvernement comorien auprès de la Commission de l'océan Indien. Seuls Maurice et Madagascar, deux pays membres de la COI, ont pu mobiliser dans les temps des observateurs pour ce scrutin.

Les représentantes de Maurice sont Roubina Jadoo-Jaunbocus, députée de la majorité gouvernementale et secrétaire parlementaire privée, Marie-Claire Monty, députée de la majorité gouvernementale, et Françoise Labelle, membre du bureau politique du premier parti d'opposition, le Mouvement militant mauricien, ancienne parlementaire et ancienne vice-présidente du Parlement panafricain.

« Élections dans le calme »

Madagascar est représentée par Bodovoangy Dimitrine Rasoanerinjatovo, députée, élue du parti Malagasy Miara Miainga, Georgette Rasoarimalala, parlementaire du parti MampirayAntsika, Victoire Raherisoa Vololona, députée, élue du MAPAR.

Le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, et la chargée de mission « politique et diplomatie », Koulthoum Djamadar, ont également fait le déplacement aux Comores. D'ores et déjà, le secrétaire général de la COI note que « les élections se sont déroulées dans le calme ». « De toute évidence, les électeurs sont libres de leur choix », a-t-il ajouté. Cela étant, il pense qu'il y pourrait y avoir « un certain nombre de manquements dans le processus ; aussi, j'ai invité nos parlementaires de la COI d'observer ce processus avec les yeux de la solidarité. »

Les observateurs de la COI ont rencontré leurs homologues de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie.
Déployés sur le terrain, les observateurs de la COI ont visité les centres de vote sur l'île de Ngazidja (Grande Comore), seule concernée par le scrutin présidentiel du premier tour. Les électeurs d'Anjouan et Mohéli sont, quant à eux, invités à élire leurs gouverneurs respectifs ce dimanche.

Selon le principe de la présidence tournante, la fonction de chef de l'Etat revient à tour de rôle à un ressortissant de chacune des îles de l'archipel. Pour ce scrutin, les quelque 160 000 électeurs de la Grande Comore éliront les trois candidats qui iront au second tour, sur les vingt-cinq en lice. Le corps électoral de toutes les îles prendra ensuite part au deuxième tour, le 10 avril, par lequel sera désigné le nouveau président de l'Union des Comores pour un mandat non-renouvelable de cinq ans.

http://defimedia.info/election-presidentielle-aux-comores-irfan-rahman-dirige-une-mission-dobservation-19117/

Election présidentielle aux Comores : Trois députés malgaches en tant qu'observateurs

22 février 2016

A la demande du gouvernement comorien et conformément à sa mission politique et diplomatique, la Commission de l'océan Indien (COI) a envoyé une mission d'observation au premier tour de l'élection présidentielle aux Comores qui s'est tenu hier. La mission d'observation, dirigée par Irfan Rahman, commissaire électoral de Maurice, est composée de membres de la plateforme régionale « femmes en politique », toutes parlementaires ou anciennes parlementaires de Maurice et Madagascar. Seuls ces deux pays membres de la COI ont pu mobiliser dans les temps des observateurs pour ce scrutin. Il s'agit de, pour Maurice, Roubina Jadoo-Jaunbocus, députée de la majorité gouvernementale et secrétaire parlementaire privée, Marie Claire Jeanne Monty, députée de la majorité gouvernementale et Françoise Labelle, membre du bureau politique du premier parti d'opposition, ancienne parlementaire et ancienne vice-présidente du Parlement panafricain. Quant à Madagascar, elle s'est fait représenter par Bodovoangy Dimitrine Rasoanerinjatovo, députée, élue du parti « *Malagasy* MiaraMiainga », Georgette Rasoarimalala, parlementaire du parti « Mampiray Antsika » et de Victoire Raherisoa Vololona, députée, élue du MAPAR. Le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, et la chargée de mission « politique et diplomatie », Koulthoum Djamadar, ont également fait le déplacement aux Comores.
Recueillis par Dominique R.

http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2016/02/22/election-presidentielle-aux-comores-trois-deputes-malgaches-en-tant-quobservateurs/

Pêche

ION NEWS

Prem Koonjoo confirme un projet de loi pour interdire la pêche dans le lagon

February 23, 2016



La population de poissons diminue de manière inquiétante dans le lagon. Leur reproduction est d'autant plus ralentie par la pêche des espèces de petite taille, fait comprendre Prem Koonjoo. C'est pourquoi le gouvernement compte proposer un projet de loi pour interdire la pêche dans le lagon. Le ministre de l'Economie océanique assistait, ce matin, à la cérémonie de remise de certificats aux étudiants de la *Mauritius Maritime Training Academy.*

« Les pêcheurs artisanaux sont une race en voie de disparition », a poursuivi Prem Koonjoo. Il envisage de les rencontrer bientôt afin de discuter ensemble des options possibles pour leur avenir, dont la mise sur pied d'une *« flotte de pêcheurs ».*

Les deux projets de ports de pêche sont toujours d'actualité, précise le ministre. On ne peut plus se contenter, dit-il, de pêcher et de revendre le poisson. *« Il faut de la valeur ajoutée. »*

La *Mauritius Maritime Training Academy* a remis, aujourd'hui, les certificats à des jeunes ayant suivi des cours en *Basic Safety,* nécessaires s'ils souhaitent être employés sur des bateaux de croisière. 800 jeunes ont été formés en 2015, dont *« presque tous »* ont trouvé du travail sur un navire, précise Soodesh Callichrun. L'école navale vise 2 000 personnes pour cette année, ajoute le ministre du Travail.

Des institutions privées seront aussi habilitées à assurer la formation dans le domaine de l'économie bleue, dit Callichurn. Cela afin d'atteindre *« le maximum de personnes »* possibles.

http://ionnews.mu/video-prem-koonjoo-confirme-un-projet-de-loi-pour-interdire-la-peche-dans-le-lagon-230216/

Biodiversité

Rodrigues: Préservation de l'environnement

Feb 24, 2016

Etablir un plan d'action stratégique national sur la conservation des espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées. C'est avec cette objectif que s'est ouvert hier, à l'hôtel Mourouk Ebony, un atelier de travail de 2 jours réunissant les différents partenaires engagés dans la préservation de l'environnement. Une initiative de la COI -Commission de l'Océan Indien en collaboration avec l'Université de Maurice, la commission de l'environnement et l'institut de recherche *'Bio-versity International'.*

http://mbc.intnet.mu/article/rodrigues-pr%C3%A9servation-de-l%E2%80%99environnement